

L'URBANISME COMME DIMENSION DE L'ARCHITECTURE

Jean-Philippe De Visscher

L'urbanisme est une dimension de l'architecture. Énoncée hors du contexte particulier d'une faculté d'architecture, cette proposition n'aurait rien d'une évidence. Elle prend à contrepied le sens commun, qui soutiendrait plutôt la proposition inverse : *l'architecture est une dimension de l'urbanisme*. En effet, l'urbanisme embrasse un champ de questions et de compétences bien plus vaste et plus général, dont les enjeux d'édification ne sont qu'une partie. Pourquoi donc proposer une inversion de cette hiérarchie ? Quelles sont les questions que permet de soulever une telle proposition, et quelles sont les perspectives qu'elle permet d'ouvrir ?

1.

Dans la majorité des pratiques courantes de l'architecture, la reconnaissance de la dimension urbanistique du projet est réduite au seul respect des plans et règlement urbanistiques en vigueur. Autrement dit, le projet est d'abord une réponse pragmatique aux souhaits d'un maître d'ouvrage, amendée par la prise en considération d'une formulation préalablement normalisée de l'intérêt public. Dans cette optique, le service offert par l'architecte s'apparente à une activité commerciale, dénuée de toute responsabilité publique.¹ La critique de ces normes urbanistiques et les propositions d'amendement sont effectuées à un autre niveau, que je qualifie ici de *politique*.

2.

Parmi les différentes disciplines qui se sont attaquées à la critique politique de nos pratiques urbanistiques, la sociologie et l'écologie sont sans doute celles qui ont mis en lumière les failles les plus manifestes. A maintes reprises, les sociologues et les environnementalistes ont montré des résurgences récurrentes de fractures sociales et de dysfonctionnements écologiques. Nombreux sont les architectes qui se sont immiscés dans ces brèches pour proposer des alternatives engagées, avant même que les pratiques urbanistiques officielles ne soient amendées.

Néanmoins, aussi généreuses et nécessaires que soient ces contributions, considérer l'architecture comme une réponse à des enjeux politiques peut mener à deux types d'écueils. Soit les projets amènent des réponses concrètes mais partielles à certains problèmes immédiats. Ces projets –souvent techniques- s'exposent alors à une récupération par des mouvements plutôt conservateurs, qui y voient l'opportunité de mettre fin à la critique. Soit les projets sont d'une radicalité –souvent sociale- telle que leur idéalité utopique les confine dans une forme de marginalité. Dans le premier cas, les projets ne montrent pas en quoi les enjeux abordés remettent en cause la structure même de nos sociétés. Dans le second cas, les projets ne parviennent pas à montrer comment avoir un effet sur la structure de nos sociétés. Dans un cas comme dans l'autre, ces types de projets ne suffisent pas à endiguer le développement des fractures sociales et écologiques.

En réalité, il manque à ces définitions pragmatiques et politiques de l'architecture une réflexion construite à partir de l'architecture elle-même. Pour ce faire, il est nécessaire d'inverser le regard. Il faut étudier comment l'architecture de nos villes et de nos territoires redéfinit les questions pragmatiques et politiques. A partir de là, il faut étudier en quoi l'architecture d'un projet est porteuse d'un potentiel de transformation à une échelle plus vaste. Je qualifierai ici ce type d'approche de *morphologique*.

3.

Tentons d'abord de décrire les différentes phases par lesquelles devrait passer une approche morphologique de l'urbanisme. Cette description est à la fois une interprétation, une simplification et une extrapolation des expériences les plus ambitieuses dans ce domaine². On notera que certaines phases se fondent sur les compétences et

¹ A cet égard, il est utile de souligner le basculement entre la décision de créer l'Ordre des Architectes en 1962 en vue de protéger une profession dont le caractère d'intérêt public est reconnu, et l'injonction formulée par l'Europe en 2003, signifiant que la publication d'honoraires indicatifs par l'Ordre des architectes est contraire aux règles de concurrence dans l'Union Européenne.

² Il est difficile de lister les multiples expériences de rénovation urbaine, de projet urbain, de projet de paysage ou de territoire qui se sont élaborées à partir de la « typo-morphologie » développée en Italie dans les années '60. Citons à titre d'exemple local, les expériences liées au « structurplan »

connaissances propres à l'architecture. D'autre, à l'inverse, nécessitent d'aller à la rencontre des compétences apportées par d'autres disciplines, par d'autres professions, par d'autres « experts de terrain » tels que des décideurs, des maîtres d'ouvrage et des habitants.

Relevé. Si d'autres disciplines abordent les questions urbaines à partir d'enjeux sociaux, économiques, écologiques, techniques ou culturels, le propre des architectes est de fonder leur approche sur une connaissance préalable des formes et matières de la ville.

Représentation. C'est le temps du dessin et de la maquette grâce auxquels les données spatiales brutes sont rendues réactives. Par l'effet de choix graphiques, les représentations donnent une interprétation de ce que sont les structures spatiales de la ville. Ces représentations initient et orientent l'exploration des potentiels de transformation de ces structures.

Scenarios. Il s'agit ici de multiplier les observations et les points de vue pour parvenir à déceler quels enjeux, quels déséquilibres, quelles contradictions, quelles opportunités, quels moyens, quelles conditions peuvent sous-tendre une transformation des structures spatiales.

Projets. Cette étape consiste à déceler, concevoir et représenter les transformations potentielles des structures urbaines suscitées par les scénarios. Elle doit pouvoir donner la mesure d'un maximum de potentiels latents.

Comparaison et critique des projets. D'une part, les projets peuvent être classés selon le scénario dans lequel ils s'inscrivent préférentiellement et l'efficacité avec laquelle ils permettent d'en atteindre les objectifs. D'autre part, les projets peuvent être classés selon le type de structures spatiales qu'ils réinvestissent et les potentiels de redéveloppement qu'ils induisent. Cette classification raisonnée est une étape nécessaire pour déceler les manques et les redondances dans l'échantillon de projets produits.

Choix. Une fois portés au débat, l'échantillon de projets peut mener à différents types de choix. Un choix pragmatique, porté par le maître d'ouvrage qui évalue l'efficacité avec laquelle le projet répond aux objectifs du scénario qu'il a lui-même élaboré (consciemment ou non). Un choix politique, porté par une instance publique, un groupe de pression ou un expert, qui évaluent le fait même de s'inscrire préférentiellement dans l'un ou l'autre scénario (en critiquant parfois l'essence même de ces scénarios). Un choix typo-morphologique, porté par des architectes urbanistes qui jugent d'un projet selon les potentialités qu'il ouvre en termes de développements de la structure urbaine.

Mise en œuvre. Il s'agit ici de la concrétisation du projet. Notons que la mise en œuvre de projets conçus à partir d'une compréhension des potentialités de la structure urbaine peut nécessiter de mettre en place de nouvelles formes de maîtrise d'ouvrage ou d'organisation de la construction.

Retour d'expérience. Il s'agit ici d'analyser les différentes étapes du processus, afin de comprendre les potentiels et conditions d'extrapolation de l'expérience menée.

Le processus décrit ci-dessus se distingue des pratiques courantes de l'architecture et de l'urbanisme à plusieurs niveaux. Il importe d'identifier ces originalités et d'en mesurer la portée.

Au niveau pragmatique, la connaissance élargie des structures urbaines, la multiplication des projets et des scénarios permet d'envisager les nouveaux types de programmes, de sites, de maîtrise d'ouvrage et de modes de production nécessaire à une réutilisation maximale des structures spatiales existantes. En démontrant la faisabilité de cette économie, l'approche morphologique permet de résister aux dérives cyniques d'un pseudo-réalisme trop étroit – la loi du marché.

Au niveau politique, l'approche morphologique est une façon d'éviter les dérives conservatrices d'une approche technique, autant que les dérives idéologiques d'une approche sociale. En évaluant les incidences potentielles de plusieurs types de projets sur plusieurs types de structures urbaines, l'approche morphologique évalue l'impact que peut avoir un projet sur les développements à venir. Autrement dit, l'approche morphologique ne recherche pas un

meilleur modèle pour répondre aux enjeux de société. Elle ne cherche pas à clore le débat par une réponse. Elle recherche plus modestement une alternative, possédant un potentiel de diffusion tel que la question continuera d'être activée.

Enfin, la prise en considération du potentiel morphologique d'un projet permet de l'inscrire dans le temps long du territoire. Ce dernier point, en apparence anodin, est pourtant décisif. En effet, l'inertie matérielle des structures territoriales est telle qu'elle n'est pas seulement le produit de nos pratiques collectives, elle en est une condition. Si des mutations de la structure territoriale sont possibles, celles-ci ne peuvent devenir significatives que sur un temps qui excède celui de la nécessité pragmatique ou celui du combat politique. Autrement dit, le propre de l'approche morphologique est de reconnaître le caractère conditionnant des structures territoriales. En partant de cette hypothèse fondamentale, l'approche morphologique fait de la connaissance des structures territoriales et de leurs potentiels de mutations l'élément fédérateur de toute réflexion sur le devenir de nos territoires. De ce point de vue, les enjeux pragmatiques et politiques ne sont que des questions à court terme, qui ne peuvent être abordées sans être inscrites dans la temporalité longue du territoire. Or le moyen concret d'y parvenir est de les traduire dans un projet d'architecture, dont l'effet est de démontrer localement les potentiels de transformation d'une structure territoriale. A cette condition, l'urbanisme devient alors une dimension inhérente à l'architecture.

LEGENDE DE L'IMAGE

Vallée de la Senne entre Ruysbroeck, Drogenbos, Beersel et Lot.

Maquette réalisée par Alice Di Pompeo, Laly Dhainaut, Iola Jay-Raphael, Albane Tricault dans le cadre de l'atelier d'architecture approfondi « territoire », LOCI-BXL, octobre 2015.